

ANNEXE A LA DECISION DU MAIRE DU 2020-024

Annexe 1 : FRAIS DE SECOURS SUR PISTES SAISON D'HIVER 2020/2021

SECOURS SUR PISTES	Tarifs saison hiver 2019/2020	Tarifs applicables à compter du 10.12.2020
--------------------	----------------------------------	---

SECOURS BARQUETTES SUR PISTE

Front de neige / transport bas de pistes	61,00 €	64 €
Evacuation en zone rapprochée – ZONE A	233,00 €	246 €
Evacuation en zone éloignée – ZONE B	411,00 €	428 €

SECOURS BARQUETTES HORS PISTE

Barquette		768 €
Pisteur (Taux horaire)		53 €
Chef d'équipe (Taux hoiraire)		66 €
Chenillette (taux horaire)		191 €
Scooter (taux horaire)		60 €

SECOURS HELIPORTES

Secours primaires simples vers centre médical	704,00 €	704,00 €
Secours primaires avec treuillage vers centre médical	1 142,00 €	1 142,00 €
Secours primaires vers hôpitaux de Thonon, Cluses, Sallanches	1 846,00 €	1 846,00 €
Secours primaires vers hôpital Annemasse	2 958,00 €	2 958,00 €
Secours primaires vers hôpitaux de Genève, Annecy	3 585,00 €	3 585,00 €
Secours primaires vers hôpital de Grenoble	7 589,00 €	7 589,00 €
Avec treuillage (à rajouter au tarif secours primaire vers hôpitaux)	444,00 €	444,00 €
Forfait pour dépose médecin sans évacuation sur l'hôpital	1 234,00 €	1 234,00 €

TRANSPORT PAR AMBULANCE

1.1 - Du bas des pistes des domaines skiabiles de CHATEL jusqu'au cabinets médicaux de CHATEL et LA CHAPELLE	220,00 €	220,00 €
1.2 - Du bas des pistes des domaines skiabiles de CHATEL jusqu'aux cabinets médicaux de ABONDANCE	262,00 €	262,00 €
1.3 - Du bas des pistes des domaines skiabiles de CHATEL jusqu'aux hopitaux de THONON ou EVIAN	395,00 €	395,00 €
1.4 - Transport de 2 blessés dans la même ambulance, du bas des pistes de CHATEL jusqu'aux cabinets médicaux de CHATEL ou LA CHAPELLE	74,00 €	74,00 €
Transport de 2 blessés dans la même ambulance, du bas des pistes de CHATEL jusqu'aux cabinets médicaux de ABONDANCE	77,00 €	77,00 €
1.6 - Transport de 2 blessés dans la même ambulance, du bas des pistes de CHATEL jusqu'aux hopitaux de THONON ou EVIAN	128,00 €	128,00 €

Transport par véhicule du Centre de Secours - SDIS - du bas des pistes jusqu'à une structure médicale, en cas de carences d'ambulances privées	220,00 €	220,00 €
--	----------	----------

Transports par ambulance des blessés sur le domaine skiable de CHATEL et rapatriés sur un Centre médical de MONTRIOND ou MORZINE	200,00 €	200,00 €
--	----------	----------

Frais administratifs - Frais de dossier par secours		50 €
---	--	------

Modalités d'encaissement :

Régie de recettes « frais de secours sur pistes »

Nicolas RUBIN
Maire de CHATEL

